

Un nom prestigieux à Montrouge : Bayard Presse s'installe rue Barbès

Prochain événement à Montrouge : Bayard Presse installe son siège au 18 rue Barbès les 4, 5 et 6 juillet. Cette société de presse et d'édition, présente dans 18 pays, est un éditeur de référence dans les domaines de la jeunesse, du religieux, des seniors et de la nature. C'est pourquoi *Montrouge Magazine* a rencontré le président du directoire du groupe et éditorialiste du journal *La Croix*, Bruno Frappat, qui nous présente Bayard et explique les raisons de ce déménagement ainsi que le contexte dans lequel il se déroule.

Bayard va donc quitter son fief parisien de la rue Bayard, pourquoi ?

Pour des raisons financières et pratiques. Le loyer étant de plus en plus élevé dans le 8^e [arrondissement de Paris], le Directoire avait pris la décision de déménager depuis deux ans. Un déménagement qui est synonyme de 3 millions d'euros d'économie par an ! En outre, nos 18 000 m² de bureaux étaient peu pratiques et encore moins adaptés au travail actuel. Il y avait trop de couloirs et de surfaces inutilisables.

Combien de personnes sont concernées par ce déménagement ? Comment réagissent-elles ?

Environ 900 personnes sont concernées, pour plus de 1 000 postes de travail : cela va des rédactions, des services commerciaux, financiers, publicitaires, aux éditions Bayard, Milan, etc.

Tout le monde n'est pas enchanté de changer ses habitudes mais il vaut mieux économiser sur les loyers que supprimer des emplois ! Sauf à déménager sur place [sourire de l'intéressé], il y a toujours des gagnants et des perdants lors d'un tel transfert. Nous ne partons



Le bâtiment rue Barbès qui va accueillir Bayard

pas non plus très loin... Pour certains ou plutôt certaines (2/3 de nos équipes sont féminines), ça les rapproche de leur domicile. Nous avons d'ailleurs annoncé au personnel dès janvier 2007 qu'il quitterait la rue Bayard et dès juillet 2007 que le site de Montrouge avait été choisi... pour qu'il ait le temps, si nécessaire, de prendre ses dispositions. Je suis persuadé que les sceptiques apprécieront les meilleures conditions de travail proposées dans le nouveau bâtiment de la rue Barbès. Pour l'anecdote, Barbès, homme politique du XIX^e siècle, était surnommé le « Bayard de la démocratie ». Sacrée ironie de l'histoire !

Pourquoi vous installez-vous à Montrouge ?

Outre les économies réalisées, les 15 000 m² que nous allons occuper seront plus fonctionnels... et à « portée de ticket de métro ». Les capacités

de déplacement et la commodité des lieux figuraient parmi les critères décisifs dans notre choix. Montrouge dispose aussi de commerces, restaurants, bureaux de tabac à deux pas.

Est-ce vrai que vous avez hésité entre plusieurs sites ?

Nous avons eu une quarantaine de propositions. Puis notre groupe de travail l'a réduit à 20 puis à 4 : Meudon, Porte des Lilas mais surtout Clichy et enfin Montrouge.

Quels sont les éléments précis qui ont joué en faveur de notre ville ?

Les moyens d'accès à Montrouge via les transports en commun sont nombreux : le RER, le Tramway, le Métro, les lignes de bus situés à proximité... et l'immeuble adapté à nos besoins !

Le fait que Bayard avait été installé autrefois rue Maurice Arnoux a-t-il pesé dans votre décision ?



Bruno Frappat
Président du Directoire du groupe Bayard

C'est vrai que *La Croix* était imprimé à Montrouge jusqu'en 1998. Même si c'était un signe, ça n'a pas pesé mais en revanche, le style de Montrouge, plus en phase avec la réalité de nos concitoyens que le quartier luxueux de la rue Bayard, permet de nous rapprocher davantage de notre public... qui est d'ailleurs important à Montrouge.

Vous semblez attendre beaucoup de Montrouge ?

On attend de Montrouge d'être accueilli avec fierté, par exemple que

le personnel bénéficie de propositions de logements de la part de la Ville, qu'une prochaine station Veli'b soit bientôt installée à proximité de notre site, en clair, que nos relations soient fructueuses. Contrairement aux idées reçues, toute la partie Éditions du groupe de presse paie la taxe professionnelle, ne l'oublions pas. Mais j'espère que Bayard pour Montrouge ne se résumera pas à cela.



Différentes publications de Bayard.

Bayard est le 5^e groupe de presse français par la diffusion avec notamment *La Croix*, le quotidien national, *Pèlerin*, *Notre Temps*, leader sur le marché des seniors et le leader de la presse jeunesse en France avec *Pomme d'Api*, *J'aime lire* et leurs multiples versions internationales. Bayard, c'est aussi *Phosphore*, *I love English*. En Europe, le groupe Bayard est leader sur le marché des seniors avec 9 magazines et 10 millions de lecteurs. Le groupe Bayard dans le monde, c'est des millions de lecteurs et d'abonnés, de livres vendus, des CD de musique, 100 sites Internet et plusieurs millions de visiteurs dans le monde. Bayard est aussi acteur dans l'audiovisuel avec la co-production de dessins animés diffusés en France et dans le monde. Le groupe réalise désormais 40 % de sa diffusion (hors journaux paroissiaux) à l'étranger.

Nouvelles entreprises

■ Ça déménage

FB Services est une société de transport et de déménagement. Créée en 2002, cette société était précédemment installée à Bagneux. Depuis le 15 mars 2008, FB Services a emménagé à Montrouge sur la D 920.

Pour le volet transport, les prestations de la société couvrent tout le territoire français. Pour le volet déménagement, elle propose différents types de formule en fonction des besoins et du budget de chaque client. Cette jeune équipe dynamique est très réactive et prête à relever de nouveaux challenges.

**FB Services – transport et déménagement : 76 avenue Aristide Briand
Tél. : 01 40 84 90 08
Fax : 01 40 84 91 08
fbservices92@orange.fr**

■ Cabinet CLARDIM

Le quartier des écrivains vient d'accueillir une start-up de l'Administration de biens. Sous la bannière Clardim, « clarté dans l'immobilier », deux professionnels de la gestion d'immeubles, Isabelle Douteaud et Laurent Carlier, ont gaiement franchi le périphérique. Sur l'axe Montmartre-Montparnasse-Montrouge, ils ont choisi le mont le plus au Sud et son quartier Messier pour la chaleur de son urbanisme et la convivialité, déjà éprouvée, de ses habitants.

Cabinet Clardim – Administration de biens. Syndic de copropriété. Gestion locative.

**3/5 rue Georges Messier
92120 Montrouge
Tél. : 01 46 54 36 40 – Fax : 01 46 54 37 75**





■ Du nouveau pour nos petits

La boutique Les Petits Bohèmes a ouvert le 18 avril dernier en plein centre de Montrouge. Dans un décor très doux, Sandrine Bénard propose tout ce qui compose l'univers des petits : des vêtements pour enfants de 0 à 6 ans, du

Nouveautés à Montrouge

linge de lit et de nuit (pyjamas et chemises de nuit), des accessoires de décoration et des doudous. Et plein d'idées cadeau !

Vous pourrez trouver des marques de référence :

- pour les vêtements : Taille 0, Mérésine, Nanaki, Bakker, Les Petites Choses, Bienvenue sur Terre et Air de je.
- pour la décoration: Jardins d'Ulysse, Poisson Bulle, Mini Labo.
- pour les doudous : Mini Labo, Trousselier, Les Déglingos.

Les Petits Bohèmes : 6, rue Sadi Carnot
Tél. : 01 46 54 20 23 / 01 40 84 82 38
Ouvert tous les jours sauf dimanche et lundi de 10h45 à 13h30 et de 14h30 à 19h15

■ Et de nouveaux restaurants

Au Couscous :
47, rue Fénelon

Mona Lisa Pizzeria :
123, avenue Henri Ginoux
Tél. : 01 42 31 28 81

Les trouvailles du designer Nicolas Trub

Designer, inventeur, créateur mais aussi ingénieur de formation... Nicolas Trub n'en finit pas de concevoir et de construire les inventions les plus ingénieuses.

Présent à la Foire de Paris fin avril au fameux Concours Lépine, les médias dont Autoplus ou France 2 dans son 13h ont fait écho des tribulations de ce Professeur Tournesol du XXI^e siècle... Comme il le dit lui-même, un vrai inventeur a souvent les pieds sur terre et la tête dans les étoiles.

Nicolas Trub est bien connu des lecteurs de *Montrouge Magazine* et des Montrougiens en général surtout depuis qu'il a ouvert sa Boutique du Futur rue Périer : vous pouvez y trouver des objets dont le prix oscille entre 8 et 70 € qui

méritent plus que votre attention. Tous les produits issus de son cerveau fécond n'ont pas tous un destin commercial mais beaucoup rencontrent un public : le « Phoneboy », casque kit mains libres très pratique, le baby plane pour faire manger bébé dans la bonne humeur, médaille d'argent au Concours Lépine en 2006 (il teste l'efficacité de son produit sur son propre enfant) ou le portesavon magnétique pour n'en citer que quelques-uns.

A la Foire de Paris, il présentait donc sa dernière création, le « CycloSPACE », sorte d'engin à pédales familial homologué pour rouler en ville*. Un prototype garanti 100 % écologique, fruit de trois ans de préparation minutieuse ! A découvrir sans modération. Vous ferez

vos petits effets et ne serez pas pris pour un hurluberlu à l'heure où le baril de pétrole dépasse les 130 \$.

Contact :
Nicolas Trub,
La Boutique du Futur au 18, rue Périer
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h
Tél. : 01 46 56 00 86

e-mail : contact@stilic-force.com

* Le CycloSPACE a obtenu le prix du Ministère de la jeunesse et des sports.

Quand à une autre de ses inventions, le « Beklip » (anti-chute pour béquille), le prix de la ville de Paris lui a été attribué.



Montrouge accueille la Journée Ville et Commerce le 26 juin

La ville est fière d'accueillir jeudi 26 juin les rencontres dédiées à la dynamisation des centres ville. A l'initiative de l'association Centre Ville en Mouvement, plusieurs tables rondes sont organisées sur le thème « la ville et le commerce : vers une nouvelle dynamique ». Centre-Ville en Mouvement organise depuis 2003 de nombreux colloques d'information et d'échanges pour les élus locaux et consulaires impliqués dans la redynamisation de leur centre-ville. Le but de ces journées est de présenter des initiatives mises en œuvre dans ces domaines, des éclairages issus des expérimentations liées au développement de nouveaux services, des reportages sur des expériences conduites en France mais aussi

des outils documentaires concrets.

Elus, consulaires, commerçants, manager de commerce, de nombreux acteurs en ce domaine sont attendus le 26 juin pour débattre de grands thèmes :

- Nouveaux modes de consommation et enjeux du commerce en ville
- Dynamiques commerciales et artisanales : un équilibre pour la ville
- Le centre-ville à la croisée des problématiques, commerce, mobilité, habitat, environnement...
- Une nouvelle loi sur le droit de préemption
- Quand les élus prennent le commerce en main
- Place et rôle du commerce dans les quartiers fragiles

centre-ville 
 en mouvement

Cette journée sera ponctuée d'une visite de terrain de notre centre-ville de 12h30 à 13h. Une grande enquête nationale menée auprès des ménages de quartiers fragiles introduira la table ronde de l'après-midi sur ce sujet. Cette journée s'achèvera sur un grand appel à projet pour le renouvellement du commerce de proximité, en présence de Christine Boutin, Ministre du Logement et de la Ville, qui clôturera cette journée.

Journée Ville & Commerce :
Jeudi 26 juin de 10h à 17h30
au Théâtre de Montrouge.

Inscription sur :
www.centre-ville.org ou au 01 47 21 50 40.

Spécial formation

L'apprentissage, une formule qui fait des émules

L'apprentissage dépasse désormais le cercle traditionnel des entreprises artisanales et des métiers manuels. Les jeunes bénéficient d'une formation valorisante et les entreprises y trouvent un double intérêt, fiscal et social.

D'un point de vue fiscal, les entreprises peuvent bénéficier de :

- 1) exonération des charges patronales et salariales
- 2) crédit d'impôt de 1 600 € par an et par contrat sur les bénéficiaires (entreprises innovantes ou implantées en zones franches urbaines)
- 3) indemnité (prime) versée par le Conseil régional (1 200 € par contrat et par an à l'issue de la première année et 500 € pour les moins de 250 salariés)
- 4) Depuis la proposition d'Henri Lachmann, PDG de Schneider Electric (proposition intégrée à la loi dite d'égalité des chances de mars 2006), obligation pour les entreprises de plus de 250 salariés d'accueillir des jeunes en alternance à hauteur d'au moins 3 % de leurs effectifs sinon 0,1 % de plus de taxe d'apprentissage à payer.

D'un point de vue social, l'entreprise a la possibilité de former un jeune à ses propres méthodes. L'apprenti est ainsi immédiatement opérationnel à la fin de ses études.

■ Le contrat d'apprentissage

- ▶ contrat ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, très encadré juridiquement. C'est un vrai contrat de travail à temps plein établi sur un formulaire type (que l'on peut trouver dans les Chambres de Métiers ou les Chambres de commerce)
- ▶ contrat signé entre l'employeur, le jeune (ou ses parents s'il est mineur) et le centre de formation en alternance
- ▶ l'apprenti est un salarié à part entière qui dispose des mêmes droits que les autres employés
- ▶ le contrat comprend une période d'essai de deux mois
- ▶ la rémunération correspond à un pourcentage du SMIC et varie en fonction de l'âge et de l'avancement de l'apprenti dans sa formation.

■ L'organisation

L'entreprise doit s'organiser pour permettre à son apprenti de suivre ses cours. Ce temps est compris dans le temps de travail. Le calendrier des cours dépend de chaque Centre de Formation en Alternance. (2 jours CFA/ 3 jours entreprise ou bien 1 semaine CFA/ 3 semaines entreprise).

Enfin, l'entreprise doit désigner un maître d'apprentissage, tuteur de l'apprenti durant sa formation. Cette personne doit être titulaire d'un diplôme au moins équivalent à celui préparé par son apprenti et doit justifier d'un minimum de trois années d'expérience professionnelle dans le métier concerné. Un maître d'apprentissage ne peut former que deux apprentis en même temps. Il doit être disponible, avoir la volonté de transmettre, bien intégrer l'apprenti au sein de l'entreprise, se familiariser avec le programme et la progression des cours au CFA.

Le point de vue d'un professionnel



Christophe Carli Sassoe connaît son métier : il a ouvert son salon de coiffure à Montrouge en 1990. Après l'avenue Henri Ginoux, il s'est installé avenue de la République en 1996. Il a récemment réaménagé sa boutique, dans un esprit très contemporain tout en restant chaleureux. Quatre personnes travaillent à ses côtés et depuis douze ans, il accueille des apprentis.

En tant qu'indépendant, il estime que l'apprentissage représente la meilleure façon de former son personnel et dans une optique encore plus large, d'assurer la poursuite de l'activité, le maintien de l'enseigne.

Pour Christophe Carli Sassoe, l'apprentissage s'impose comme une évidence : « former les jeunes permet d'assurer l'avenir ». Il accueille 1 à 2 apprentis en permanence, le plus

souvent un débutant en formation de CAP et un assistant préparant son brevet professionnel. Il les accompagne durant tout leur cursus et incite les titulaires de CAP à poursuivre leur formation avec le BP.

« J'accueille volontiers les collégiens pour leur stage de découverte de l'entreprise, c'est un très bon moyen de leur faire découvrir les réalités du métier de coiffeur. Cela peut éviter à certains jeunes de s'engager dans une formation qui ne leur conviendrait pas ». Ce sont d'ailleurs souvent les jeunes qui viennent spontanément faire une demande d'apprentissage et Christophe Carli Sassoe peut ainsi juger de leur motivation. L'élève commence sa formation sur le terrain par l'accueil, puis il apprend à faire les shampoings et dès qu'il se sent plus à l'aise et s'il trouve des

modèles, il s'essaye à la coupe sous l'œil vigilant de son tuteur. Il a ainsi la possibilité de découvrir toutes les facettes du métier et dès son CAP en poche dispose d'une vraie formation professionnelle.

Pour les artisans et autres entrepreneurs hésitant encore, Christophe Carli Sassoe témoigne : « prendre en charge des apprentis c'est participer à une belle aventure ».

Carli, salon de coiffure hommes et femmes :
73 avenue de la République
Tél. : 01 46 57 12 88
Ouvert 7 jours / 7 :
lundi 10h/19h30,
mardi à vendredi 9h/19h30,
samedi 9h/19h et dimanche 9h/13h.



Amarelia : Pari réussi de trois anciennes apprenties

Poussez la porte du 89 avenue Pierre Brossolette : trois charmantes jeunes femmes vous accueillent dans un vaste espace dédié à la beauté. C'est la concrétisation d'un projet mûrement étudié : 25 ans de moyenne d'âge, une formation à l'esthétique en poche (CAP et BP ou BTS), expérience



professionnelle acquise depuis déjà plusieurs années grâce à leur formation en alternance. Amélie et Pauline Oliveira connaissent Marion Rebaud depuis près de quinze ans et partagent la même passion pour les soins de beauté tout en étant complémentaires. Leur formation en alternance a joué un rôle déterminant dans la réalisation de leur projet professionnel. Cela leur a permis de démarrer leur expérience professionnelle très tôt, d'acquérir rapidement le sens des responsabilités tout en obtenant une formation diplômante. Les trois associées ont ainsi pu gagner la confiance des banques qui les accompagnent dans leur création d'entreprise.

Amarelia est un véritable centre de beauté. Trois cabines de soins et deux espaces multi soins sont agencés dans une ambiance spa, qui procurent instantanément une sensation de bien-être. Outre les prestations d'un institut classique, Amarelia propose le soin autobronzant naturel, le Cellu M6, le massage à 4 mains et le massage assis. Original : une cabine double permet à un couple ou à deux amies d'être pris en charge ensemble. Autre initiative très conviviale : il sera bientôt possible de privatiser les lieux en fin de journée pour profiter des instants soins entre amies.

Amarelia : 89 avenue Pierre Brossolette
du lundi au samedi de 9h30 à 19h30
et le mercredi jusqu'à 21h00.
Ouvert tout l'été
RDV conseillé : 01 46 55 06 60

Des métiers, des défis, des valeurs au sein de la marine nationale

Agés de 17 ans à moins de 25 ans, titulaire d'un niveau scolaire 3^e à Bac, la marine nationale vous propose un premier parcours professionnel valorisant comme opérateur dans la restauration, la sécurité, la maintenance, la manutention aéronautique, la bureautique et des métiers spécifiques à cette institution. La marine nationale a élargi les métiers proposés aux jeunes qui sont à la

recherche d'un contrat d'insertion professionnelle avec une possibilité d'envisager une carrière longue pour les plus méritants.

Venez nous rencontrer au :
BICM de Massy, 28 avenue Carnot
(proche de la gare TGV - RER B ou C)
du lundi au vendredi de 08h30 à 18h30
et le samedi de 09h à 12h.

L'IFPM a été créé en 1992 en partenariat avec le Conseil général des Hauts-de-Seine et la Chambre de Métiers des Hauts-de-Seine. Chaque année, il assure la formation de près de 500 jeunes aux métiers de la coiffure et de l'esthétique par la voie de l'apprentissage. Travaillant en osmose avec près de 400 entreprises artisanales implantées en Ile-de-France (en particulier dans les Hauts-de-Seine), il est, dans l'insertion des jeunes, un acteur incontournable du tissu économique du département.
En savoir plus : www.ifpm.com